

NAO du 6 décembre 2017

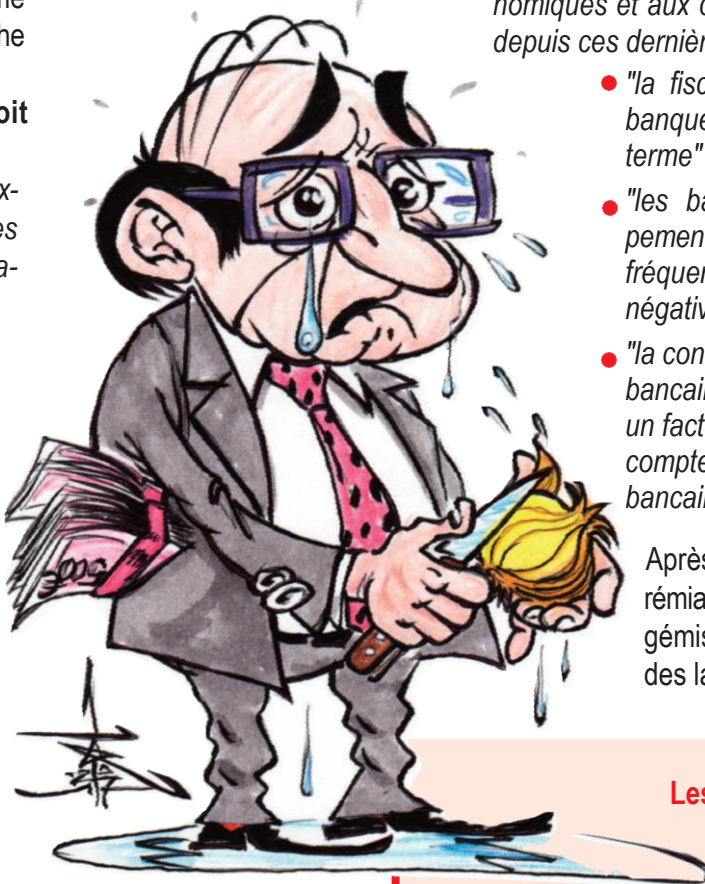
Quand l'AFB joue avec le misérabilisme et la victimisation !

Deuxième séance de négociation salariale... ou comment l'AFB s'évertue à se plaindre et trouver prétexte à ne rien vouloir accorder en terme de pouvoir d'achat pour les salariés des banques et sociétés financières.

Tout d'abord, le misérabilisme dans la bouche de la branche représentant les employeurs.

En effet, nous avons eu droit à :

- "la profession bancaire est exposée à des spécificités liées aux marchés financiers volatiles" !
- "l'instabilité politique liée à la mondialisation est dangereuse pour les bilans des banques et sociétés financières" !
- "les établissements bancaires et financiers ont besoin d'être compétitifs pour pouvoir lutter contre de nouveaux acteurs financiers" !
- "les banques se placent en résonance avec les propos présidentiels sur l'inévitabilité de la disparition de milliers d'emplois dans le secteur financier" !
- "l'AFB ne veut plus contraindre ses adhérents (les banques et sociétés financières) à se trouver dans des obligations prégnantes, liées à des accords de branche trop lourds en terme de coûts" !



Ensuite, la victimisation a pris place dans la bouche du président de l'AFB.

Et les couplets ont été :

- "le secteur bancaire est trop sensible aux variations économiques et aux contraintes réglementaires imposées depuis ces dernières années" !
- "la fiscalité instable et récurrente sur les banques nuit à une visibilité à moyen terme" !
- "les banques sont victimes du développement de la digitalisation qui influence la fréquentation des agences de manière négative" !
- "la concurrence d'acteurs sur le marché bancaire (comme Orange Banque,...) est un facteur nuisible qui pèse sur les comptes de résultat des établissements bancaires" !

Après avoir entendu de telles jérémiades, des plaintes récurrentes, des gémissements économiques ou encore des larmoiements financiers...

Les banques AFB ont la mémoire courte, voire sélective, car elles semblent oublier qu'elles ont engrangé plus de 20 milliards d'euros de bénéfices en 2016 et qu'au vu des

3 premiers trimestres 2017, les résultats seront du même ordre ! Une fois de plus il faudrait éplucher un oignon pour nous faire pleurer sur les soucis de nos patrons !



Smartphone



Internet

Délégation Nationale
32 rue de Clignancourt 75018 Paris ACI :CSDRCA
Tél:01 40 14 38 24 Fax:01 40 14 60 05
Mail paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com



Facebook



Twitter



Pourtant, comme on dit : "il y a de quoi faire" et "du grain à moudre" !

NON ?

FO Banques et sociétés financières a rappelé les revendications contenues dans notre tract du 22 novembre :

- l'arrêt des suppressions de postes ;
- une augmentation générale des salaires (ce qui n'est pas arrivé depuis 1996), d'autant plus légitime dans une période où, dans bon nombre d'établissements, il n'y en aura pas cette année ;
- une hausse significative des minima de branche qui se situent aujourd'hui encore tout juste au niveau du SMIC ;
- le passage des échelons A et B en catégorie C, cela correspondant plus aux spécificités de nos métiers ;

- la création d'un salaire minimum pour les cadres, avec pour objectif, d'atteindre le plafond de la Sécurité Sociale grâce à un plan pluriannuel ;
- la création d'une prime de diplôme pour les CESB ;
- un passage de la GSI prévue par la convention collective à 3 % sur 3 ans au lieu de 5 actuellement, ou le passage à 5 % sur 5 ans ;
- la mise en place de mesures d'urgence concernant l'égalité Femmes/Hommes, car les statistiques le prouvent encore cette année dans notre profession, les femmes gagnent toujours moins que les hommes à poste équivalent ;
- l'attribution automatique de toutes les mesures (primes et avantages divers) aux alternants.

L'AFB a proposé une 3^{ème} réunion en janvier.

Au cours de cette réunion, il pourrait y avoir une proposition de 0,4 % sur les minima de branche (rien sur les salaires réels), une promesse d'étude sur les rémunérations femmes/hommes au sein de la profession, ou bien une promesse de discussions et travaux à conduire sur l'impact de l'Intelligence Artificielle sur les futurs métiers, sur les formations, ou encore les évolutions relatives à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences...

Cela reste bien maigre en terme de reconnaissance financière envers les femmes et les hommes qui génèrent les résultats des établissements bancaires...

Pour conclure, tout ça s'inscrit bien dans le cadre d'une phrase célèbre sur la victimisation "*Rien ne paraît plus innocent, que celui qui arrive à rendre coupable la victime de ses méfaits*"... CQFD

Comptez sur nous pour essayer de faire "sauter le verrou" de l'austérité !



Smartphone



Internet

Délégation Nationale
32 rue de Clignancourt 75018 Paris ACI :CSDRCA
Tél:01 40 14 38 24 Fax:01 40 14 60 05
Mail paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com



Facebook



Twitter

